



Voyage : Padoue, Abano Terme et les Monts Euganéens, 21-26 mai 2025

Formulaire d'inscription à envoyer par mail (bouton **Envoyer** à la fin du formulaire), ou par e-mail à Renato Scariati : rscariati@yahoo.com, ou encore par poste à Renato Scariati, Rue de la Tambourine 13, CH 1227 Carouge, **le plus rapidement possible mais avant le 15 mars 2025.**

Nom(s) et prénom(s) (en majuscules svp) :

1

2.

Adresse postale :

Téléphone (portable si possible) :

Adresse e-mail (en majuscules svp) :

Cocher ce qui convient :

Je réserve une chambre single

Nous réservons une chambre double

Prix de l'excursion :

CHF 1150 par personne en chambre double / CHF 1250 en chambre single, comprenant :

. Pension complète du 21 mai au soir, au 26 mai à midi (panier-repas pour le voyage), à l'Hotel Terme Cristoforo*** de Abano Terme (excepté le repas de midi du 22 mai à Padoue),

. Trajet en car 50 places (Soc. EBA Eurobus) et déplacements sur place.

. Visites guidées et présentations par des professionnels locaux.

Ce prix ne comprend pas : les boissons et autres frais privés à l'hôtel, le repas de midi lors du trajet aller (21 mai) et le repas de midi à Padoue le 22 mai. Les participants peuvent profiter des installations thermales (piscines et spas) de l'établissement (traitements en sus).

Si vous n'êtes pas membre de la Société de Géographie de Genève, un surcoût de CHF 50.- par personne / CHF 80 par couple, sera ajouté au prix du voyage. Ce surcoût comprend l'inscription, pour la durée d'un an, à la Société de Géographie de Genève. Dans ce cas, merci de cocher la case ci-dessous :

Je ne suis pas / nous ne sommes pas membres de la SGEO.

Paiement de l'excursion : l'inscription est confirmée dès réception d'un acompte de CHF 500.- par personne, à verser **au plus tard le 30 mars 2025**, sur le compte suivant de la Société de Géographie de Genève, auprès de PostFinance (mention : "Nom(s), Voyage SGEO 2025") :

No IBAN : CH84 0900 0000 1200 1702 5

Dès le nombre minimal de personnes inscrites atteint, mais au plus tard le 7 avril, nous vous confirmerons définitivement ce voyage et vous enverrons un bulletin de versement pour régler le solde. **Ce solde sera à verser au plus tard le 20 avril 2025.** Dans tous les cas, nous vous recontacterons avant le 7 avril. Si vous ne recevez pas de nouvelles de notre part avant cette date, merci de reprendre contact avec nous.

Frais d'annulation : A partir du moment où nous recevons votre inscription au voyage, des frais d'annulation interviendront si vous devez annuler (voir les Conditions générales). Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation en cas de maladie ou d'accident si vous n'en disposez pas déjà.

Assurances :

Certaines visites durant le voyage requièrent une bonne mobilité (parcours à pied, escaliers...). Les visites sont facultatives.

La SGEO et ses organes déclinent toute responsabilité en cas de maladie ou d'accident. Tous les frais, notamment médicaux, de rapatriement ou autres sont à la charge des participants. Chaque participant doit

être couvert par une assurance accidents et une assurance responsabilité civile.

Personne à contacter en cas d'urgence (facultatif) :

.....Tel. portable :

J'ai (nous avons) lu les conditions générales et m'engage (nous engageons) à verser un acompte.

Date et signature(s) / nom(s) et prénom(s) en cas d'envoi du formulaire par le bouton **Envoyer** ou par e-mail (rscariati@yahoo.com) :

.....